**Conseil d’école du  18 juin 2019**

 **de l’école élémentaire Jean Jaurès de Pins-Justaret-Villate**

**Présents :**

**Enseignants  :**

Mmes Aroztegui Fabienne, Astié Pascale,  Chabal Pauline, Groc-Debiesse Séverine,  Lelong Martine, Louet Maela, Mazars Marianne, Mouly Marie, Munoz Elisabeth, Sentuc Gaelle, Vignes Chauvet Catherine, M Clamens Yannick ,  M.Margheritora Charles.

**Représentants des maires :**

Pour Pins-Justaret : Mme Del Col (secrétaire),  M.Charron,

Pour Villate : Mme Pajaud

**ALAE :** Mme Payrau

**Parents d’élèves élus :**

Mmes Fourcade Moreira Audrey, Ternier Sandrine, M Coiraton David

**Excusée** : Mme Christophe Marie-Noëlle ( Inspectrice de la circonscription de Portet sur Garonne)

**Ecole**

**Bilan sortie classe transplantée**

Les retours des enfants sont excellents. On a pu observer que même les élèves étiquetés « difficiles » ont adapté leur comportement en adéquation avec les exigences de la vie collective.

6 familles ont été aidées par le CCAS de Pins Justaret.

Seuls deux élèves ne sont pas partis pour des raisons religieuses ou culturelles.

Les enseignants ont cependant noté qu'il avait fallu beaucoup plus que par le passé, convaincre des bienfants des apports pédagogiques et humanistes d'un tel projet. Plus d'un quart des familles étaient réticentes au début et cela a été très coûteux en énergie. Il faudra donc interroger les familles sur leur position sur ce sujet.

Nous remercions les mairies pour leur subvention exceptionnelle liée à ce projet.

**Effectifs 2019**

A ce jour : 312 élèves sont inscrits pour la rentrée 2019 : 66 CP, 64/65 CE1, 62/63 CE2, 63 CM1, 56 CM2 ( rappel le seuil d'ouverture est pour l'instant fixé à 325)

**Préavis grève**

 Le délai de déclaration d'intention de participation à un mouvement de grève a été fixé à 48h. Concernant la grève du 9 mai, les grévistes se sont déclarés le lundi 6 mai ( date butoir autorisée) et les familles ont été averties le jour même.

**Harcèlement à l'école et incivilités**

C'est un sujet qui fait l'objet d'un traitement particulier dans toutes les classes ( institution d'un protocole commun sur les messages clairs et le règlement des conflits). L'école a mis en place des groupes de travail avec le maitre G et la psychologue scolaire avec les CP et les CM au rythme d'une fois par semaine. Un classeur de fiches de signalement pour les évènements graves est également à disposition du conseil des maîtres. Les CM2 ont une rencontre avec la BPDJ une fois par an pour évoquer trois sujets : le respect de la règle, les addictions, l'utilisation d'internet ( le problème du harcèlement est donc évoqué lors des temps 1 et 3).

Les parents soulèvent le fait que des cas de harcèlement ont été signalés depuis le premier trimestre.

Le directeur a rencontré deux familles qui se plaignaient d'un harcèlement de leurs enfants. Le terme utilisé n'était peut-être pas celui qui recouvrait la réalité .Au niveau des élèves il semble que les relations ont été normalisées après plusieurs discussions avec les protagonistes mais visiblement les familles concernées ne trouvent pas l'apaisement. Proposition est donc faite de mise en ligne de documents concernant le harcèlement. Il faudra aussi voir avec des professionnels s'il est possible d'organiser une réunion d'information adulte sur ce thème.

Les enseignants ont constaté une recrudescence des incivilités de la part de parents d'élèves cette année. Tout se passe comme si l'individualisme et l'exigence de l'assouvissement des désirs immédiats prenaient le pas sur la capacité à gérer sa frustration et à faire preuve de patience voire de politesse.

**ALAE**

**BUS**

Un incident de bus a une nouvelle fois montré des dysfonctionnements dans la gestion des élèves du ramassage scolaire : Un retard de plus de 30 minutes a laissé les élèves au bord de la route seuls...Quel protocole doit être utilisé ? Comment les parents pourraient-être prévenus ? Quelles solutions pourraient être envisagées ? Que préconise le conseil départemental dans cette situation ?

Autant de questions qui devront être évoquées.

**Transfert de responsabilité ALAE/école :**

Un document type de transfert de responsabilité sera ratifié à partir de l'année prochaine. Ce document sera travaillé en conseil des maîtres et validé au premier conseil d'école.

**Prise en compte des devoirs**

Les parents demandent à ce que les élèves puissent avoir accès à une salle calme pour faire leurs « devoirs ». Le problème est qu'on ne peut laisser les enfants sans surveillance. Un petit nombre d' élèves pour l'instant, étudient dans le hall d'entrée sous la surveillance du personnel de l'ALAE responsable des sorties. Faute de place et compte tenu du taux d'encadrement ( 1 animateur pour 14 enfants) , il n'est pas possible de faire mieux pour l'instant.

Si les parents le souhaitent et en font la demande à la mairie, l'opportunité du service des études surveillées pourrait peut-être réétudiée.

**Lavage des mains**

Les parents demandent une vigilance sur le lavage des mains avant l'entrée à la cantine notamment chez les CM car il est vrai que l'on ne répête peut être pas tous les jours les mêmes injonctions et que certains ont tendance à vite oublier. L'autonomie s'acquiert lentement...Un effort dans ce sens devra être fait.

**Coordination fête de fin d'année école/ALAE**

Les parents souhaiteraient que les fêtes de l'école et de L'Alae se déroulent le même jour, pour permettre une rencontre de la communauté éducative plus conviviale. Cette année l'Alae a souhaité pour des raisons logistiques et de redondance, se dissocier de la date de l'école .

L'école et l'ALAE ne sont pas opposés à ce qu'une fête commune puissent être mise en place. Et ce sujet sera étudié en début d'année prochaine.

**Mairie**

**Travaux : cendrier devant l'école,**

Un cendrier demandé par les parents d'élèves a été commandé et sera installé en dehors des locaux scolaire.

**Affichage : animaux, cigarettes....plaque école élémentaire**

 La signalisation demandée ( interdiction de fumer, plaques d'indication des écoles maternelle et élémentaire) sera installée après le regoudronnage qui aura lieu cet été.

**Chemin des Espérances (stationnement, quelles améliorations?)**

La mairie de Villate a voté un budget permettant de buser le fossé et de faire 10 places de parking, ce qui permettra un peu de fluidifier la circulation.

**Oiseaux prisonniers dans le grillage du préau :**

Le grillage sera enlevé pendant les vacances afin d'éviter le spectacle affligeant généré.

La Mairie de Villate a donné un accord verbal pour le projet poules /recyclage . On va donc en relancer l'idée.

**APEPJV :**

**Bilan et fin des actions, perspectives 2019/2020**

Cette année , l'APEPJV a mené avec brio des actions d'aide à l'école : vente de chocolats, vente de plants au printemps et tombola ( 81 gagnants doivent retirer leur lot). Un bilan financier sera étali ultérieurement mais d'ores et déjà on peut dire que toutes ces actions n'ont pas été inutiles.

Elles seront probablement reconduites l'année prochaine et peut être étoffées si des occasions se présentent.

L'équipe enseignante remercie l'association des parents d'élèves pour son implication dans les projets.

**Le directeur : La secrétaire :**

